



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Marie-Christine DALLOZ
Députée de Seine
Conseillère Régionale
de Normandie en Métropole

Adresse : 0177 20000

Paris, le 20 septembre 2016

Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets d'attirer votre haute bienveillance sur la situation de l'entreprise LOGOJ créée dans le Jura.

La société LOGOJ, créée en 1996 à Marnay, dans le Jura-Jura, et spécialisée dans la location, emploie près de 230 personnes en France et est spécialisée plus de 100 ans dans la location de matériel agricole. Cette entreprise a été créée par le couple TAGI Inoue et représente 90% de son chiffre d'affaires. En complément de cette licence, la société LOGOJ a plus de 27 millions d'euros de royalties à TAGI Inoue.

TAGI Inoue, filiale du groupe français LVMH, a décidé de façon unilatérale de ne pas renouveler cette licence. LOGOJ connaît ainsi une forte baisse de son chiffre d'affaires, ce qui a permis de mener avec rétroactivité judiciaire et un impact négatif de la licence. Celle-ci était pour compenser le décaissement de plus de 200 emplois directs, sans compter les emplois indirects.

Par sa décision en date du 18 juillet 2016, l'ai signalé cette situation au Président Directeur Général de LVMH, ce dernier n'est sans réponse à ce jour.

Pour le Jura-Jura, cette perspective de fermeture est un drame industriel mais surtout humain, dans une région déjà touchée par la désindustrialisation.

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Elysée, Marignane
27 rue de Vauvray
92087 Paris

Document transmis le mardi 20 septembre 2016 à 16h30. Réception le mardi 20 septembre 2016 à 16h30.

Monsieur le Premier Ministre, l'Etat se voit offrir en ce moment, à titre, pour le site d'Albi et de la région de la Garonne, un terrain d'opportunité. Il est possible que l'on se retrouve également pour le matériel des entreprises de la région qui sont débiteurs d'un service fait par les services ministériels.

En espérant votre soutien, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Marie-Christine DALLOZ

PS : Copie à M. le Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie